Formation carrosserie

RENAULT Mégane II Coupé Cabriolet

RENAULT MÉGANE II COUPÉ CABRIOLET



LA MIROITERIE

LE PARE-BRISE

UN PARE-BRISE UNIQUE

Le pare-brise de ***RENAULT Mégane Coupé Cabriolet*** est spécifique. En Après-Vente, il est livré sous une seule référence, teinté avec capteur de pluie.

IMPORTANT

Le remplacement du pare-brise implique systématiquement le remplacement de l'embase collante du capteur de pluie et de luminosité.

RAPPEL

L'utilisation de mastics Haut Module est préconisée afin de respecter le cahier des charges défini en fabrication.

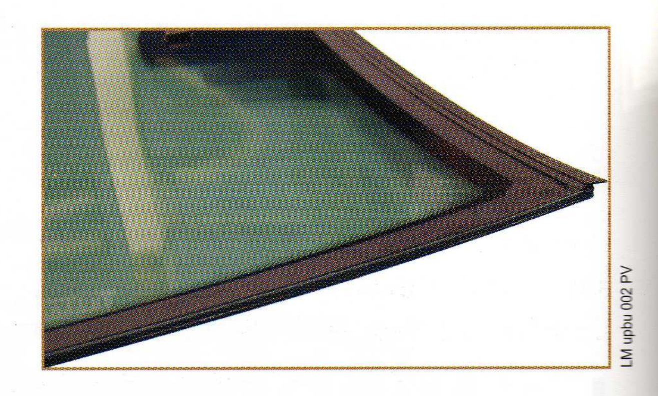


LM upbu 001 B PV



LM upbu 001 A PV

Le joint de finition supérieur est collé, son remplacement nécessite la dépose du pare brise.



LM upbu 002 PV



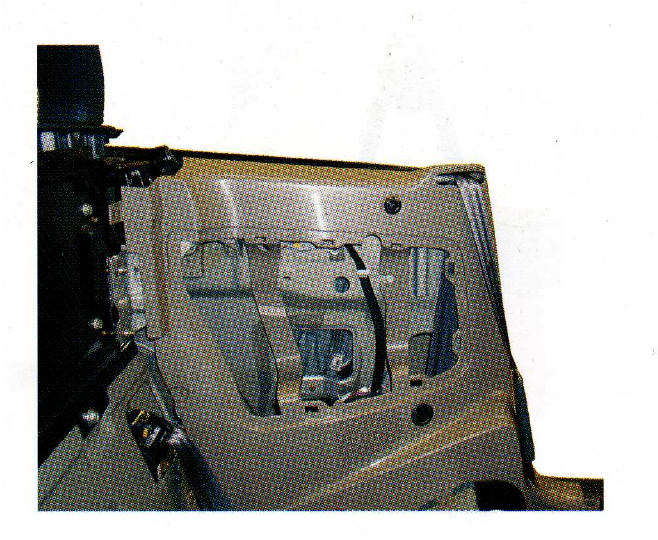
LM upbu 003 PV

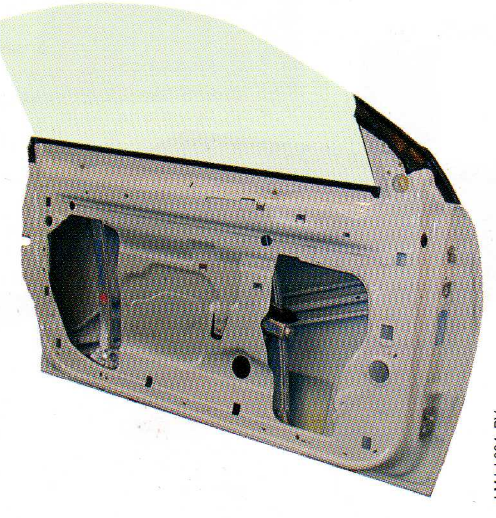
Les enjoliveurs de montant de baie de pare-brise sont fixés par des agrafes plastiques ainsi qu'une vis en partie supérieure. La dépose de ceux-ci s'effectue par coulissement vers le haut après écartement du joint de baie.

LES VITRAGES LATÉRAUX

DES VITRES LATÉRALES AJUSTABLES

RENAULT Mégane Coupé Cabriolet reçoit des vitres latérales réglables. L'accès est simplifié par le concept des garnitures de portes avant et des garnitures d'ailes arrière.





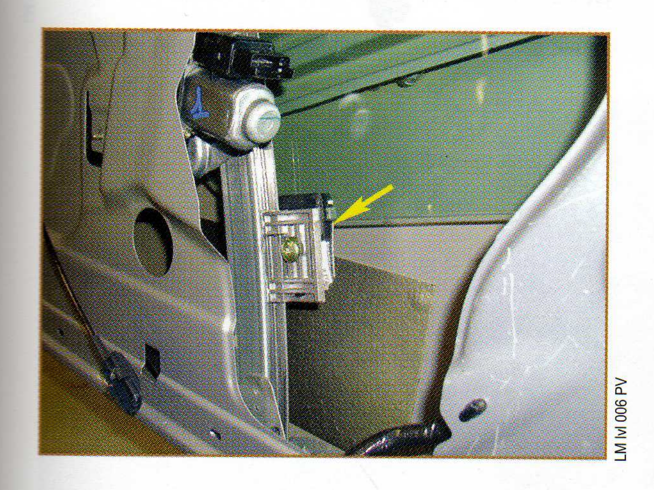
LM lvl 004 PV

UN VITRAGE CLASSIQUE À L'AVANT

Comme sur la version B, la vitre de porte avant de ***RENAULT Mégane Coupé Cabriolet*** se dépose de deux façons, soit après ouverture du médaillon ou dépose complète de la garniture.



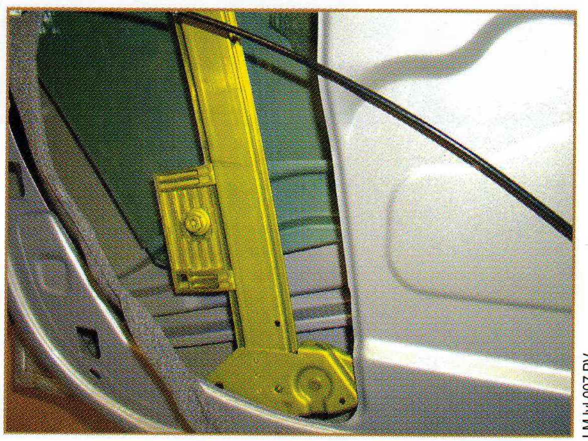
LM lvl 005 PV



LM lvl 006 PV

La vitre avant d'une épaisseur de 5 mm est maintenue par vissage dans les deux rails du lève-vitre.

Le rail arrière du lève-vitre avant est placé très en arrière afin de rigidifier l'ensemble.



LM lvl 007 PV

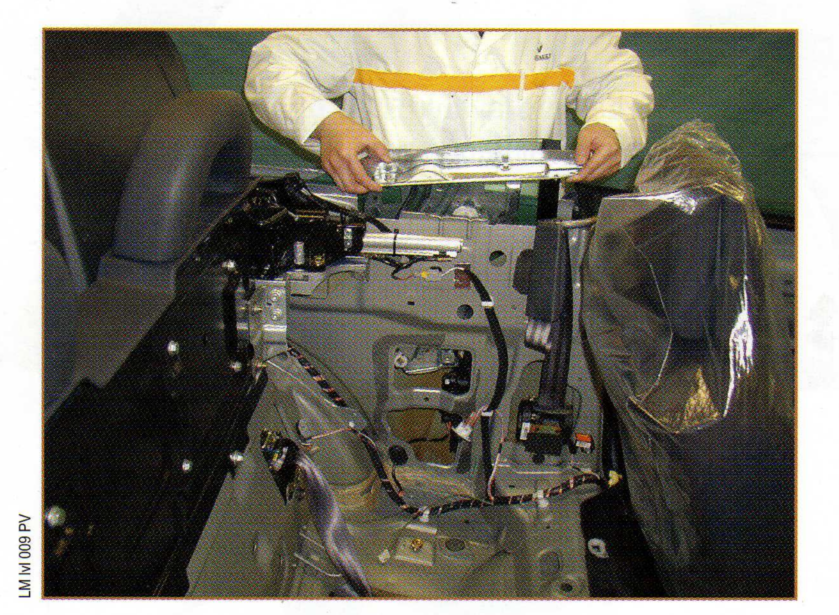
UN INGÉNIEUX PROCESS DE MONTAGE POUR LA VITRE ARRIÈRE

Glace de custode G : 82 000 94 883
D : 82 000 94 881
collection fixation : 17 01 470 451
(D ou G)


LM lvl 008 PV

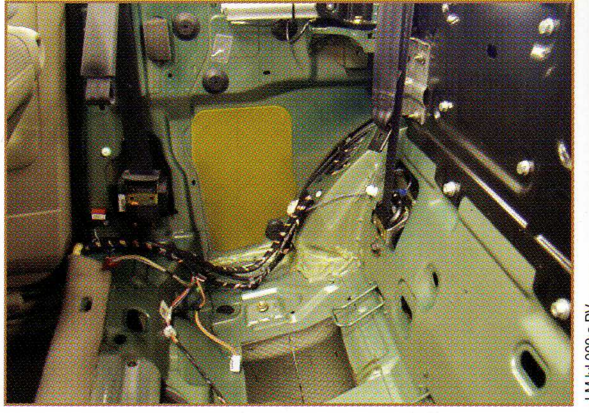
En fabrication, la vitre arrière de custode est assemblée sur son mécanisme avant sa mise en place sur le véhicule.

Ce process reste identique en Après-Vente.


LM lvl 009 PV

Le remplacement d'une vitre ou d'un lève-vitre arrière nécessite la dépose complète de la banquette et de la garniture d'aile arrière,

ainsi que le remplacement de la protection adhésive intérieure.


LM lvl 009 a PV

NOTA

Le réglage des vitres latérales est abordé dans le chapitre PRINCIPES DE RÉGLAGES.

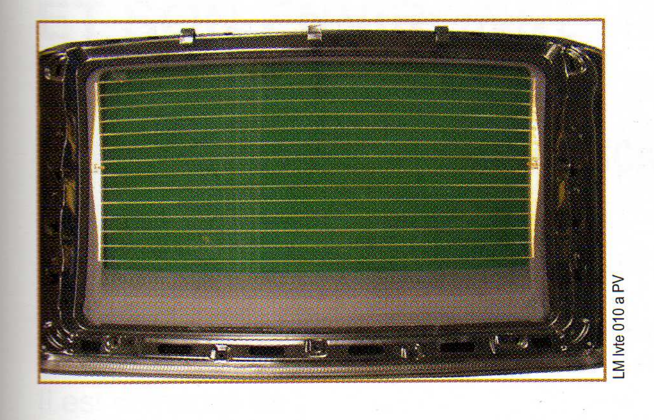
LE VITRAGE DU TOIT ESCAMOTABLE

UNE PREMIÈRE MONDIALE

Des panneaux en verre surteinté, d'une épaisseur de 5 millimètres sont collés sur deux cadres métalliques et participent activement à la rigidité de l'ensemble du véhicule.



LM lvte 010 PV



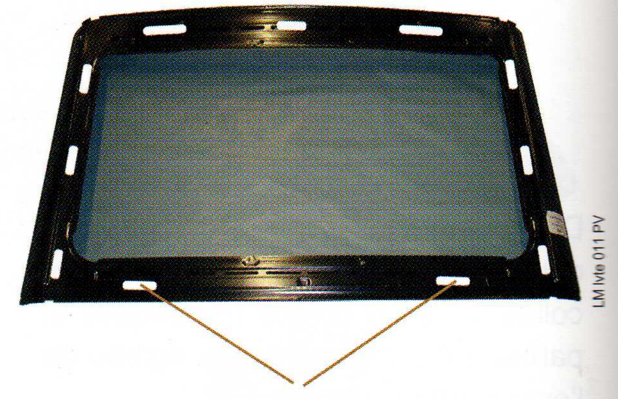
LM lvte 010 a PV

Le vitrage arrière de cet ensemble est dégivrant.

UNE APRÈS-VENTE OPTIMISÉE

Le remplacement d'un des vitrages du toit escamotable avant ou arrière est possible.

Lors de la préparation des zones de collage d'un vitrage, des cales d'épaisseur sont à répartir uniformément sur la périphérie de celle-ci, avant le placage du vitrage.



Mise en place de plot de repères

DES ENJOLIVEURS DÉMONTABLES



Les enjoliveurs latéraux du toit escamotable sont collés et agrafés.

ATTENTION

Les vitrages et les enjoliveurs se remplacent en respectant scrupuleusement les données du Manuel de réparation.

LES PARTICULARITÉS DU COUPÉ CABRIOLET

LES PARTICULARITÉS DU COUPÉ CABRIOLET

LE TOIT ESCAMOTABLE ET SON ENVIRONNEMENT

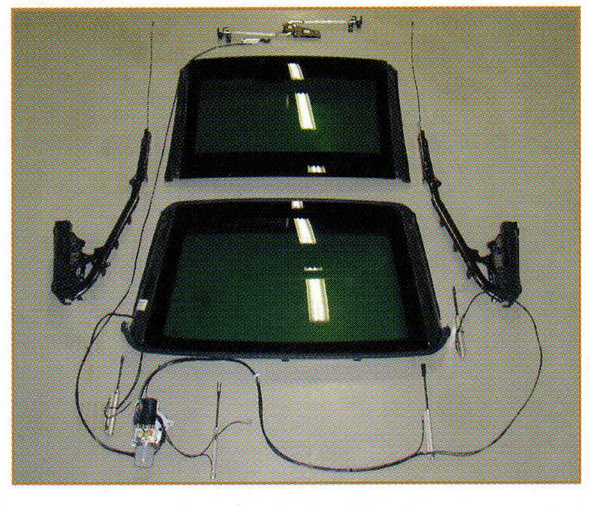
UNE CATHÉDRALE COMPLEXE ET ESCAMOTABLE EN VERRE

• Composition du module de toit

Celui-ci est assemblé et livré directement en bord de chaîne de montage.

Il est composé de :

- deux vitrages surteintés collés sur deux cadres en tôle peinte,
- deux compas de toit escamotable,
- une tablette arrière amovible,
- un système de verrouillage avant,
- cinq vérins hydrauliques,
- une pompe hydrau-électrique associée à une Unité Centrale de Toit (UCT).



LPCC uccev 001 PV

LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT DU TOIT ESCAMOTABLE

Le temps d'ouverture et de fermeture de l'ensemble mobile est d'environ 22 secondes, en fonction de la température ambiante. Cette fonction est entièrement automatique et ne nécessite qu'un appui continu sur le bouton de commande par l'opérateur. Cette opération se réalise véhicule à l'arrêt.

L'Unité de Contrôle Toit (UCT) permet la réalisation d'une manipulation complètement automatisée. Le toit, manipulé par l'utilisateur reçoit une information sonore une fois la position finale atteinte.

La position des mécanismes du toit ou de la porte de coffre, ainsi que la position de leurs serrures sont données par l'UCT.

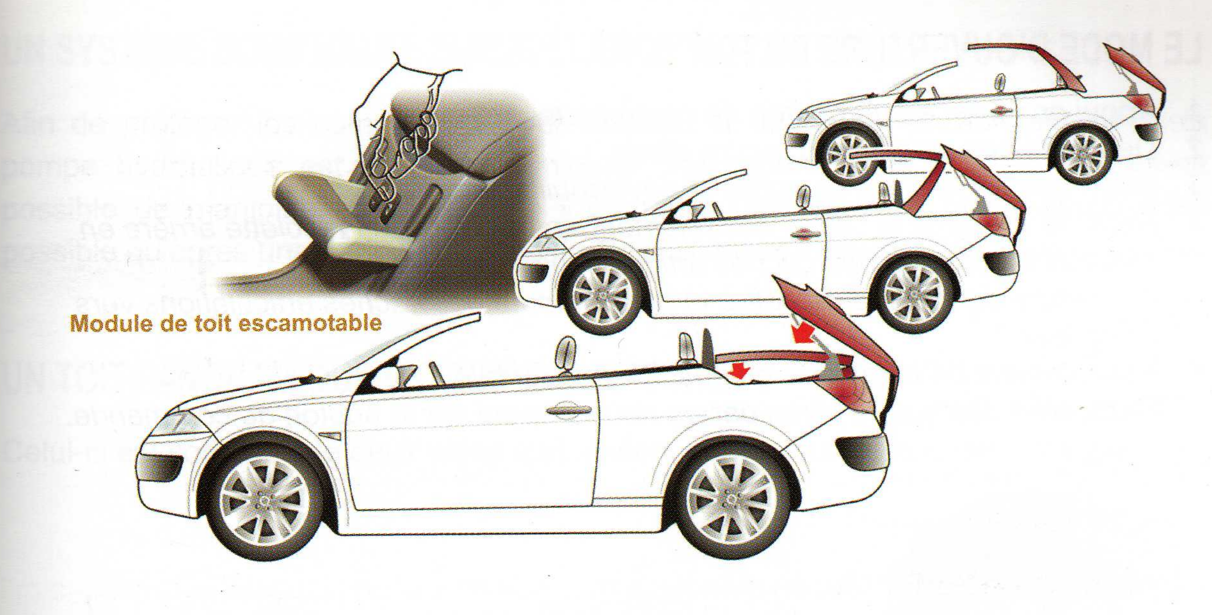
L'Unité de Contrôle Toit met en marche le mécanisme par un dispositif hydraulique qui comprend 2 circuits. Le verrouillage de la traverse avant du toit est réalisé par un vérin hydraulique sur la partie avant du toit.

Lors de la manipulation du toit, l'Unité de Contrôle Toit effectue un contrôle. Les sorties et les entrées sont constamment sous contrôle afin de prévenir tout court-circuit ou rupture de ligne.

REMARQUE

Le toit fonctionne par un appui continu sur l'interrupteur de commande (aussi bien à l'ouverture qu'à la fermeture). Il n'y a pas de mode impulsionnel car le système est dépourvu de système antipincement.

Dans tous les cas de manœuvre du toit ouvrant escamotable, le tendelet ou cache bagage doit être en position fermée. Celui-ci commande un contacteur qui signale au calculateur l'autorisation d'ouverture du toit.





RAPPEL

Les conditions requises pour le fonctionnement du toit :

- **Niveau d'alimentation « accessoire ».**
- **Vitesse nulle (< 3 km/h).**
- **Tendelet de séparation dans le coffre positionné (passage de coupé à cabriolet).**
- **Porte de coffre fermée.**

UN SYSTÈME SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Afin de protéger les commandes hydrauliques, la durée de fonctionnement de la pompe hydraulique est limitée à 3 minutes maximum. Au-delà, il est seulement possible de manipuler dans le sens « fermer ». Une nouvelle manipulation n'est possible qu'après une période de repos/refroidissement d'environ 30 minutes.

UN TOIT PANORAMIQUE EN VERRE SURTEINTÉ

Celui-ci est composé de deux vitres surteintées, collées sur deux cadres métalliques,



LPCC utpevs 004 PV

associé à deux compas spécifiques.

LPCC utpevs 004 c PV

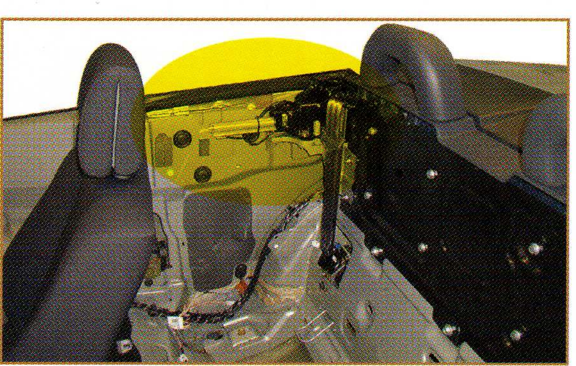
UN SYSTÈME D'ARTICULATION HYDRAU-ÉLECTRIQUE AUTOMATIQUE

L'automatisme des fonctions d'articulation du toit escamotable de ***RENAULT Mégane II Cabriolet*** est assuré par les deux compas fixés sur les supports en aluminium et un ensemble de vérins hydrauliques à double effet, actionnés par une pompe hydrau-électrique liée à un calculateur.

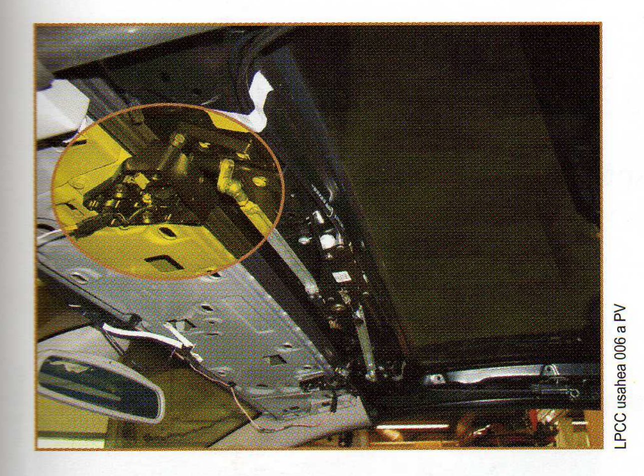
LPCC usahea 005 a PV

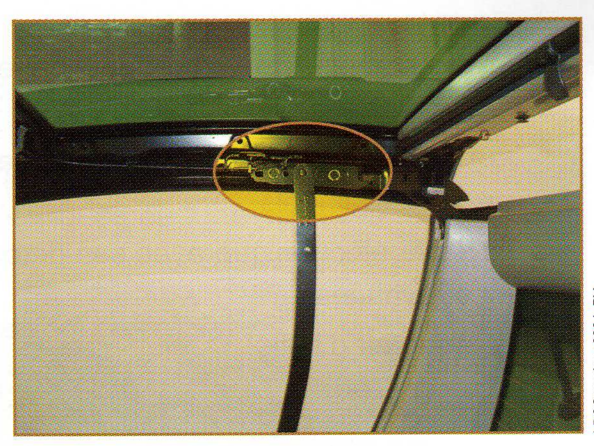
La mise en affleurement du toit escamotable sur la traverse de pavillon est assurée par les vérins de compas principaux avant du véhicule.


LPCC usahea 005 b PV


LPCC usahea 005 c PV

Le verrouillage final du toit est effectué simultanément par un vérin commandant les deux serrures latérales à l'avant, et deux serrures de sécurité placées latéralement sur les compas du toit escamotable.


LPCC usahea 006 a PV

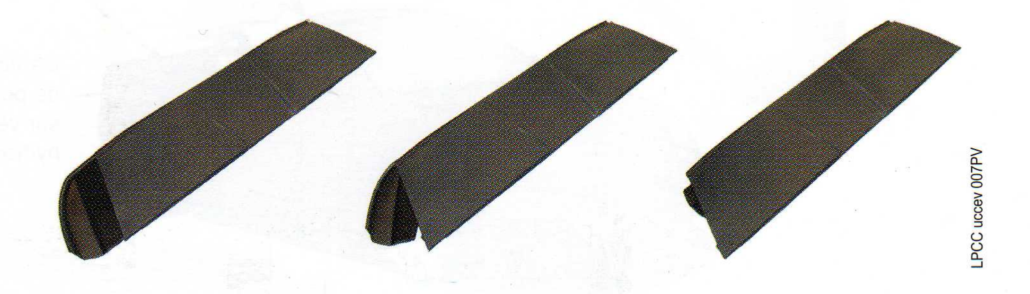

LPCC usahea 006 b PV

UNE TABLETTE ARRIÈRE ARTICULÉE ET PIVOTANTE

Pendant les phases d'ouverture et de fermeture du toit, les deux extrémités latérales de la tablette pivotent vers l'intérieur, permettant le passage des mécanismes du toit.

Celle-ci est actionnée mécaniquement par :

- les compas de toit,
- les compas de la porte de coffre au moyen de deux câbles.


LPCC uccev 007PV

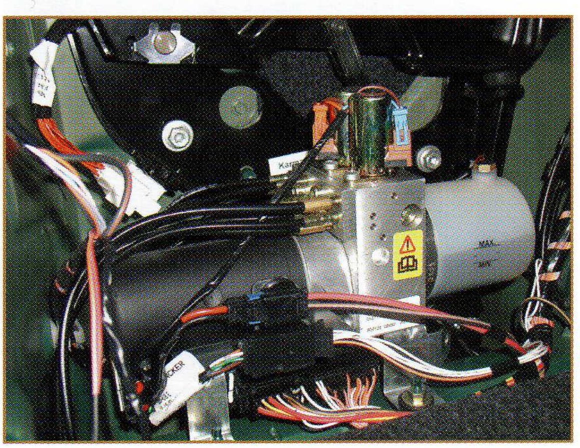
En fin d'opération, la tablette arrière se replace dans sa position initiale afin d'assurer une hygiène visuelle, soit en version coupé, soit en version cabriolet.


LPCC uccev 008 PV

UNE UNITÉ HYDRAU-ÉLECTRIQUE FONCTIONNELLE

Le groupe moteur pompe est implanté dans le coffre, à l'arrière gauche sur le longeron. Il est composé de quatre éléments indissociables.

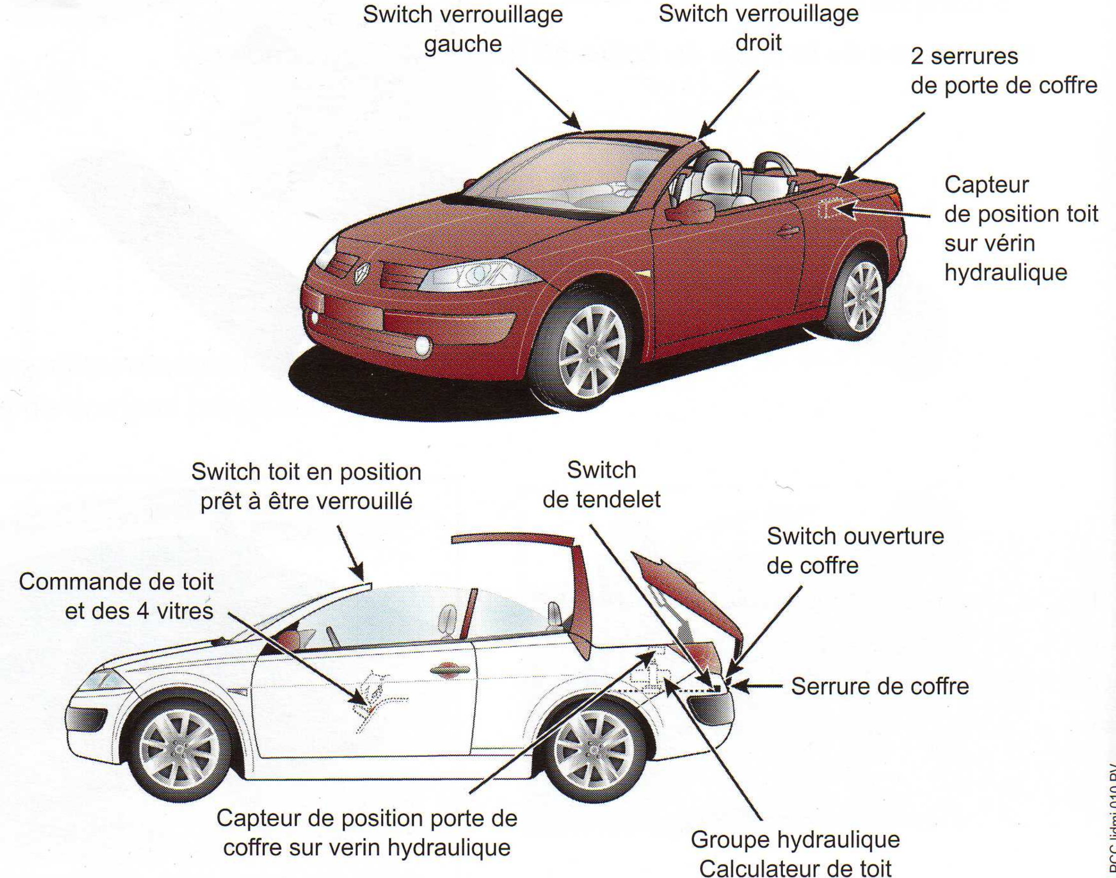
- le moteur électrique qui fonctionne en permanence,
- le bloc hydraulique avec sa plaque de raccordements,
- la partie électronique avec ses deux électrovannes,
- le réservoir d'huile.



LPCC uuhef 009 PV

Les différentes phases de fonctionnement de cet ensemble sont coordonnées par des contacteurs ou micro switch intégrés aux différents vérins ainsi que sur les gâches de verrouillage du toit en façade.

En cas de non fonctionnement d'un de ceux ci, l'UCT informée immédiatement bloque le processus et émet via l'UCH un signal sonore de mise en défaut du système.



LPCC lidmi 010 PV

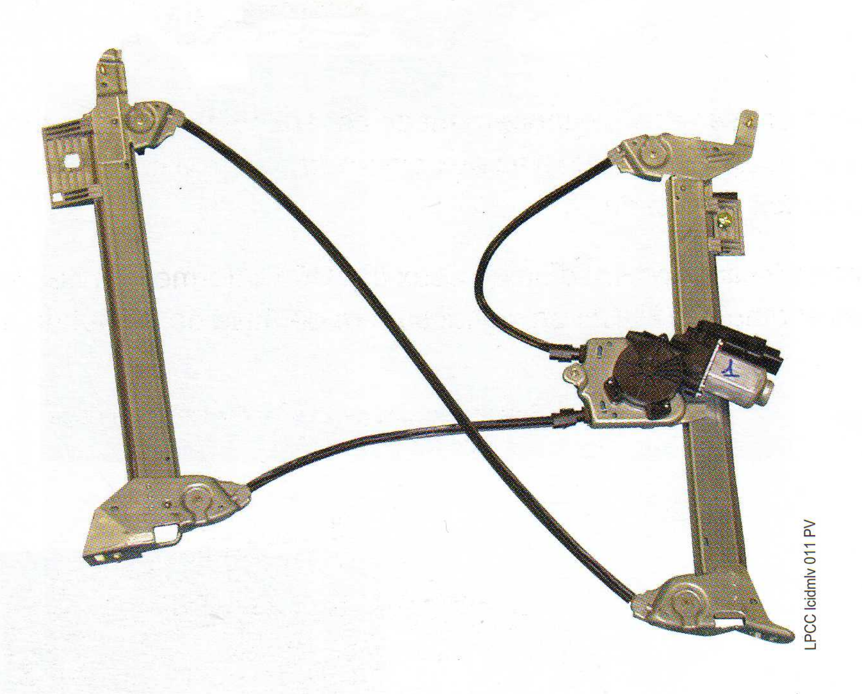
LE CONCEPT INNOVANT DES MÉCANISMES DE LÈVE-VITRES

UNE RIGIDIFICATION DU LÈVE-VITRE DE LA PORTE AVANT

Les lève-vitres avant de ***RENAULT Mégane Coupé Cabriolet*** sont spécifiques au véhicule. Ils se composent de deux rails métalliques de forte épaisseur supportant la vitre coulissante.

Les butées de hauteur du lève-vitre avant ne sont pas réglables.

Leur dépose s'effectue par l'avant côté pied.

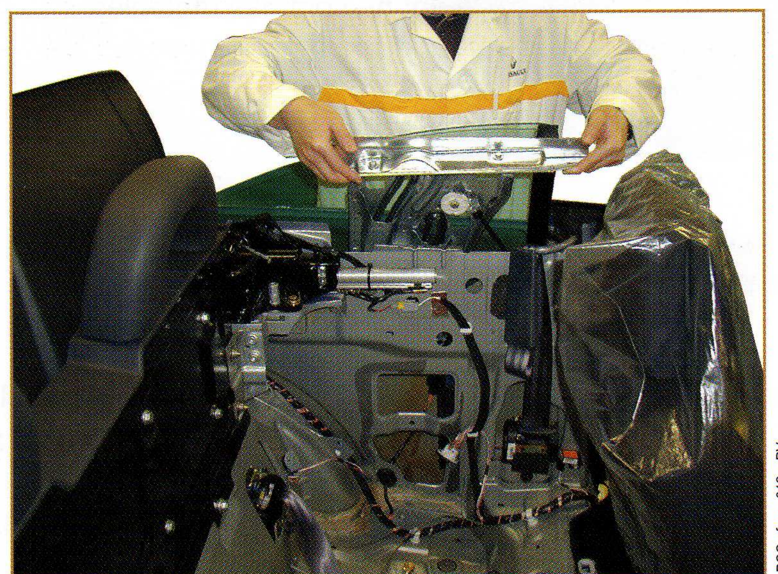


UNE FIXATION DU MÉCANISME ARRIÈRE SIMPLIFIÉE

Les lève-vitres arrière d'un cabriolet ont généralement une taille et une cinématique particulière qui les rend difficile à extraire de leur caisson.

Ceux de ***RENAULT Mégane Coupé Cabriolet*** se déposent et se reposent par le dessus, simplifiant ainsi la manipulation et tous risques de détérioration. Particularité, la vitre reste solidaire du lève-vitre.

Ils s'indexent directement dans leur logement et sont maintenus par deux vis de fixation en partie supérieure,



LPCC ufmas 012 a PV

et une en partie inférieure.

— *Indexage.*
— *Fixation.*



LPCC ufmas 012 b PV

LE COFFRE ARRIÈRE

DES MÉCANISMES DE PORTE DE COFFRE MULTIFONCTIONS

Grâce à une cinématique innovante, les compas de la porte de coffre de ***RENAULT Mégane Coupé Cabriolet*** s'articulent :

- Vers l'avant pour accéder au volume du coffre arrière.
- Vers l'arrière pour permettre le rangement du toit escamotable dans son logement.

Cette fonction est facilitée par l'action des vérins hydrauliques d'ouverture et de fermeture du coffre arrière et d'un système de gâche basculante fixé sur la doublure de jupe arrière.



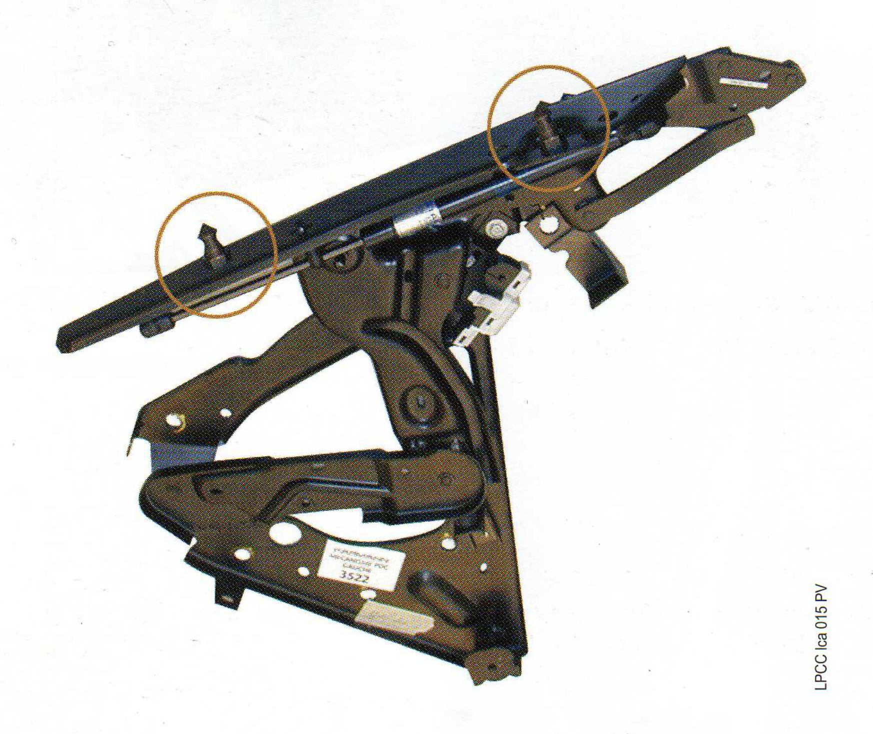
LPCC lca 013 PV

- En mode dégradé lors d'un défaut d'ouverture ou de fermeture du toit escamotable, cette fonction n'est réalisable que manuellement.



LPCC lca 014 PV

Les compas de porte de coffre sont pourvus de pions d'indexage facilitant le montage de la porte de coffre. Ils sont réglables dans les trois axes (X, Y, Z.)

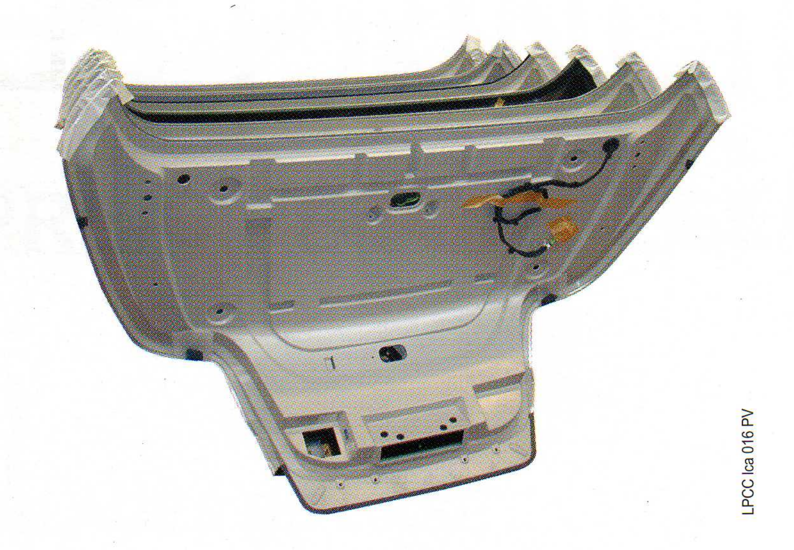


LPCC lca 015 PV

Ils participent également au bon fonctionnement de la tablette arrière.

UNE PORTE DE COFFRE ARRIÈRE NOUVELLE TENDANCE

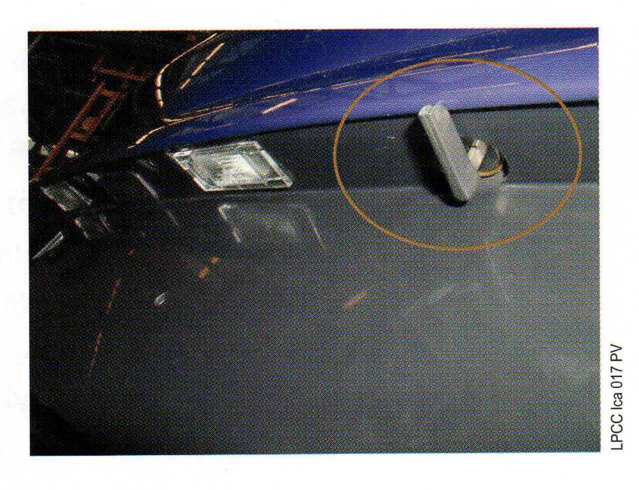
Afin d'obtenir un gain de poids et une forme permettant le repli du toit escamotable dans son logement, la porte de coffre est en matériau composite de type SMC.



LPCC lca 016 PV

Elle intègre sur sa partie supérieure le troisième feu stop et l'antenne radio multifonctions.





LPCC lca 017 PV

Sur sa partie inférieure, un barillet permet l'ouverture de secours de celle-ci et l'accès aux serrures latérales des compas de la porte de coffre.

RAPPEL

Afin dans préserver l'aspect et la résistance, utiliser le kit de résine GT 200 pour la réparation de celle ci.



LPCC lca 018 PV

77 11 322 520

